

TRANSPORTS : un accord entre les gestionnaires d'autoroutes et l'Etat ?

Le [MINISTERE DE L'ECONOMIE:110020013] / T : 01.40.04.04.04 vient d'annoncer qu'un accord venait d'être trouvé entre le gouvernement et les sociétés concessionnaires d'autoroutes. L'accord trouvé prévoit la mise en place d'un plan de relance autoroutier de 3,2 milliards d'euros qui a été obtenu en échange d'une prorogation, en moyenne de deux ans, des concessions actuelles. www.economie.gouv.fr